

## Mise à jour avis CNC 2010/15 – Méthodes d'amortissement

La Commission des normes comptables publie un **nouveau projet d'avis** en consultation publique. Il s'agit d'une mise à jour de l'avis [CNC 2010/15 – Méthodes d'amortissement](#) portant uniquement sur les références à la législation. La Commission saisit l'occasion de cette mise à jour pour y intégrer une version actualisée de l'[avis CNC 2017/18 – Amortissements des immobilisations corporelles en cours et des acomptes versés - Prise en résultat des subsides en capital](#).

L'objectif de cette mise à jour est d'adapter les références aux dispositions légales actuelles, sans apporter de modifications de fond. Les principes de l'avis original demeurent donc inchangés.

La Commission précise qu'elle procédera ultérieurement à un examen approfondi des avis existants. Elle évaluera notamment si des modifications de fond sont également nécessaires, à la lumière de l'évolution des réglementations et des pratiques.

Lors de cette consultation publique, les lectrices et lecteurs sont invités à nous faire part de leurs remarques sur cette mise à jour, ainsi que des suggestions qui pourraient être prises en compte pour des révisions futures. **La consultation publique se termine le vendredi 6 juin 2025.**

La mise à jour en question peut être téléchargée dans le volet ci-contre (en PDF).